

# La bien-traitance et l'amélioration des pratiques professionnelles

## Formation sur site

### > Programme

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

La bien-traitance met au centre du travail la préoccupation du bien-être. Bien-être de l'autre, celui que l'on prend en charge ou que l'on soigne, qui implique qualité du soin, mais aussi attention, considération et respect de chacun comme une personne à part entière.

Et bien être indissociable de celui du professionnel dans son mode d'exercice quotidien, qui engage à garantir à lui aussi le respect et la considération de ses compétences et de son implication professionnelle dans un souci de responsabilité.

[www.fractale-formation.fr](http://www.fractale-formation.fr)

[contact@fractale-formation.fr](mailto:contact@fractale-formation.fr)

TOUTES LES MODALITÉS SONT ADAPTABLES AUX BESOINS  
ET ATTENTES DES INSTITUTIONS

**Association FRACTALE**

15, rue Moncey - 75009 PARIS

Tél : 01 45 26 40 41

Association Loi 1901 - N° Formateur : 11 75 21165 75  
Code APE : 8559 A - N° Siret : 403 152 317 00018

## Objectifs

**La bien-traitance est indissociable de l'amélioration des pratiques professionnelles.**

**La formation se fixe comme objectif central de fournir les éléments théoriques et une réflexion sur la recherche des ressources de soin de l'autre et de sollicitude dans la pratique au quotidien.**

Les compétences techniques de chaque professionnel sont le support à toute bonne pratique. Leur évaluation et leur mise à jour régulière sont indispensables à la sécurité des usagers et au maintien de la qualité professionnelle.

Les moyens mis au service des usagers comme de ceux qui s'en occupent sont nécessaires et doivent également être actualisés en fonction des besoins, de l'évolution des troubles et des pathologies, mais aussi des progrès de la connaissance et de la technique. Ces moyens sont humains, techniques et relationnels. Ils sont supportés par la qualité de la dynamique institutionnelle et des projets.

Mais toutes les compétences techniques, tous les moyens ne suffisent pas à créer le climat de confiance, de sécurité et d'émulation nécessaire à la mise en place de projets et à leur tenue dans la durée.

**La reconnaissance des compétences, l'attention portée à l'autre, la disponibilité et le souci d'écoute sont indispensables.** Ils nécessitent que soit reconnue l'implication des professionnels. Et cette reconnaissance s'appuie sur la considération réciproque qui existe entre professionnel et usager.

Le professionnel doit ainsi être en permanence préoccupé de ne pas oublier que la personne en difficulté ou en souffrance est d'abord un sujet, doué de réflexion et de perception, et non seulement un objet de soins, les meilleurs soient-ils. Cela s'exerce **dans la pratique du dialogue, dans la sollicitation de l'autre, dans l'identification et la satisfaction de ses besoins, mais aussi dans la reconnaissance de ses capacités d'expression et de ses compétences.** Elle se justifie particulièrement lorsque les personnes concernées sont dépendantes ou dépourvues de moyens de communication efficaces.

## Moyens

**La formation, alliant des apports théoriques et une réflexion à partir des pratiques et des expériences des professionnels, vise à ouvrir des perspectives d'évolution de ces pratiques.**

Elle repère ce que sont les pratiques et l'histoire d'une institution.

Elle s'appuie sur les ressources internes, individuelles et collectives, de l'ensemble des professionnels.

Elle recherche aussi, sans qu'il s'agisse de jugement ou de regard critique, ce qui a pu dysfonctionner, entraîner des actions insatisfaisantes voire maltraitantes, actives comme passives, leurs sources, leur persistance ou non, pour trouver d'éviter leur persistance ou leur répétition et les mettre en échec.

Elle propose **les outils et moyens d'améliorer les prises en charge**, notamment dans le cadre fixé par la loi 2002-2, de définir ce que sont ces pratiques de « bien-traitance », fondées sur une reconnaissance et une considération :

- > De l'usager, quels que soient ses difficultés ou sa dépendance,
- > De la place des familles,
- > De la définition de projets individualisés,
- > De la pratique collective des professionnels, favorisant et soutenant la responsabilité et la compétence de chacun.

Cette formation propose, en complément **des apports théoriques et méthodologiques des formateurs, à partir des situations professionnelles présentées par les stagiaires**, de :

- > Faire surgir, pour le participant qui présente une situation et pour les autres professionnels, les axes de sa propre pratique et son articulation avec le projet de bien-traitance globale de l'établissement, la légitimité du soignant à soigner,
- > Démontrer comment l'exigence éthique est un repère pour chacun en tant que personne porteuse de convictions et dotée de capacité d'empathie, comme pour que l'ensemble de l'équipe assure sa cohésion en partageant et confrontant ses valeurs,
- > Construire, au fil des rencontres, une expérience de la réflexion par le dialogue, qui se pérennise dans le travail quotidien,
- > Dégager avec les participants les grandes lignes de la singularité de la culture propre à l'établissement :
  - Que fait-on ici et que l'on ne fait pas ailleurs ?
  - Que fait-on ici autrement qu'ailleurs ?
  - Comment le fait-on ?

Cette formation s'appuiera sur **des temps d'exposés par les formateurs sur la dynamique de « bien-traitance »** :

- > Accompagner, soigner, assurer le soin, la sollicitude et l'éthique de la relation,
- > Développer une écoute et un soutien spécifique de l'usager en difficulté d'expression et de communication : apprendre à entendre sa parole, renforcer la confiance et la fiabilité, assurer des interventions respectueuses de la personne qui garantissent sa sécurité et son bien-être physique et moral.

Les programmes de cette thématique varient selon les attentes et besoins des structures ainsi que selon les publics visés et les modes de prise en charge.

## ▲ Organisation

La formation à « la bien-traitance et l'amélioration des pratiques professionnelles » s'adresse principalement à des institutions ou équipes qui travaillent avec des usagers en situation de grande difficulté ou de dépendance, mais aussi à tous les services qui recherchent une pratique continue d'amélioration des conditions de prise en charge basée sur la confiance et la considération réciproques. Elle peut aussi être organisée pour une équipe de cadres ou de professionnels spécifiques. Elle complète les apports théoriques et conceptuels par les échanges du groupe et la réflexion sur des situations concrètes.

Le modèle de référence proposé est de huit journées, qui peuvent se dérouler par journées entières ou demi-journées réparties sur une année, selon les possibilités et attentes des institutions.

### Modèle de travail sur huit journées :

Seront successivement abordés, dans l'ordre qui conviendra le mieux à chaque institution et à chaque programme de formation personnalisé :

1. Le contexte social et juridique : les textes en vigueur, leur application, leurs limites : droits et protection des personnes, signalement, droit des familles, responsabilité familiale, devoirs et risques professionnels.
2. L'implication des professionnels : empathie et distance, respect du cadre, fiabilité et responsabilité, implication et collaboration.
3. Les maltraitements physiques, psychologiques, actifs et passives, les abus sexuels et leurs conséquences.
4. Les dispositifs institutionnels d'aide et de soutien du professionnel : le cadre et les dispositifs institutionnels contre le risque d'isolement : réunions institutionnelles, travail sur projets, travail en réseau, ...
5. L'évaluation des pratiques comme soutien et facteur de relance des dynamiques institutionnelles.
6. La place des tiers pour aider des professionnels engagés et reconnus, soutenant et soutenus.
7. Les principaux indicateurs des contextes d'amélioration des pratiques professionnelles, les risques de stagnation et de repli, les ressources et méfiances institutionnelles.
8. La formation se conclue par une journée d'échanges et de reprise des connaissances acquises par le groupe de stagiaires. Une synthèse sera effectuée par l'intervenant, permettant et la mise en perspective des axes de travail, des modalités et structures de maintenance et de réflexion à envisager dans l'institution.

## ▲ Formateurs

L'Association FRACTALE propose un groupe de formateurs spécialisés dans le travail en institution et l'approche éthique de la relation. Ils ont tous une expérience clinique et de terrain. Les formateurs de FRACTALE entretiennent leurs propres compétences par des échanges constants et réguliers sur leur pratique.

## ▲ Coût

Le coût horaire de formation est deux cents euros tous frais compris.

Auxquels s'ajoutent, pour les formations hors Ile-de-France, les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

